**République Démocratique du Congo**

**Ministère de L’Agriculture**



**Secrétariat Général de l’Agriculture**

**Programme National de Développement Agricole(PNDA)**

ZR-MINAGRI-244749-CS-INDV

**TERMES DE REFERENCE DU RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER**

1. **Contexte et justification**

1.1. Contexte General du secteur agricole et de la sécurité alimentaire en RDC

Le secteur agricole congolais est caractérisé par une faible productivité des filières végétales, animales et halieutiques, un cadre institutionnel insuffisamment organisé, une dégradation et un faible niveau d’accès aux infrastructures de commercialisation et aux services financiers ainsi que l’inadéquation de l’offre de services de recherche et de vulgarisation agricole. Les dynamiques et pratiques agricoles actuelles ne sécurisent pas les investisseurs, les producteurs et/ou les opérateurs économiques ; elles rendent difficiles l’accès aux intrants, au capital, aux compétences techniques et conseils et aux marchés.

Dans un tel environnement socioéconomique, le métier de l’agriculture (et ses métiers connexes) n’attire pas beaucoup de jeunes et autres couches dynamiques, et ceux qui s’y appliquent limitent leur production aux besoins du marché local sinon à la seule consommation du ménage et n’investissent pas dans une croissance durable de leur activité[[1]](#footnote-1).

Il y a lieu de soutenir que de manière substantielle, le secteur agricole congolais a connu, sur la période allant de 2006 à 2014, une croissance confirmant ainsi sa place parmi les secteurs porteurs de croissance. Toutefois, de la période allant de 2014 à 2018, la pauvreté demeure criante et est peu influencée jusqu’à présent par la reprise économique.

En même temps, la situation nutritionnelle est critique. Le retard de croissance ou malnutrition chronique, touche 43% d’enfants de moins de cinq ans et 13% d’entre eux souffrent de la malnutrition aigüe globale. L’insuffisance pondérale, quant à elle touche près d’un enfant sur quatre. Cette situation reste un grand défi à relever en vue de réduire significativement le niveau de pauvreté de la population et de vaincre la malnutrition et l’insécurité alimentaire en RD Congo.

Il est à noter que les rendements des cultures en RDC sont parmi les plus bas au monde, et le pays importe annuellement pour environ 2 milliards de dollars américains afin de nourrir sa population en pleine croissance.

Suite à ce constat, le Gouvernement, en partenariat avec différentes organisations intervenant dans le secteur agricole et rural, a élaboré de manière participative et inclusive le Plan National d’Investissement Agricole (PNIA 2013 – 2020), dont l’objectif global est d’induire une croissance agricole moyenne annuelle d’au moins 6%.

Pour y parvenir, et en appui aux actions antérieurement engagées, le Gouvernement de la RDC a élaboré et met en œuvre, différentes stratégies appuyées par les Partenaires Techniques et Financiers dont la Banque mondiale.

Celle-ci s’est engagée à soutenir le Gouvernement dans sa stratégie, en mobilisant à ce jour un montant cumulé de 500 millions de dollars américains juste dans le secteur agricole, soit 15% de l’engagement total de la Banque mondiale en RDC.

**1.2. Présentation du PNDA**

1. Afin d’appuyer le secteur agricole et dans le cadre du PNIA, le Gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) prépare, avec le soutien financier et technique de l’Association Internationale de Développement ci-après « la Banque mondiale »), un projet dénommé « Programme National de Développement Agricole », PNDA, en sigle. Le Gouvernement prévoit la mise en œuvre du PNDA sous la conduite du Ministère de l’Agriculture ainsi, la Banque mondiale a accepté d’accorder à ce projet un financement de l’ordre de 500 millions de dollars américains pendant une durée de 5 ans renouvelable.

Le PNDA a 4 composantes principales :

Les objectifs spécifiques du programme se déclinent comme suit :

* soutenir la croissance de la productivité agricole au niveau de l’exploitation, permettant aux petits exploitants agricoles d’accroître leurs actifs et leur production, puis d’intervenir pour favoriser l’accès au marché et l’intégration productive de ces petits exploitants dans les chaînes d’approvisionnement agricoles
* soutenir par des investissements importants dans la fourniture de biens et services publics agricoles aux niveaux national et local, notamment la recherche et le développement agricoles, la santé animale et végétale et les infrastructures;
* renforcer les capacités des du secteur public en particulier du ministère de l’Agriculture, Ministère de la Pêche et Elevage et du ministère du Développement Rural en vue de la fourniture des biens et services publics agricoles de base dans la zone du projet et renforcer la gestion du programme et le suivi et évaluation aux niveaux national et provincial dans les provinces participantes et
* renforcer les interventions d’urgence dans le secteur de l’Agriculture.

Le Projet sera exécuté dans les Provinces du Nord Kivu, Kwilu, et Kasaï Central, Kasaï et Kongo Central et s’appuiera sur des approches validées et les expériences réussies en RDC et dans la région. Il s’articulera autour de quatre composantes :

1. **La composante 1** (avec ses trois sous-composantes) consiste à «améliorer la productivité agricole (y compris les cultures, l’élevage et la pêche) » des petites exploitations agricoles (de cultures et de produits animaux) à travers l’adoption des technologies, des pratiques améliorées et l’accès au financement. Elle contiendra 3 sous-composantes :

**La sous composante 1.1** : financera l’aide directe aux petits exploitants agricoles pour l’adoption des pratiques, technologies et intrants CSA (agriculture intelligente face au climat) et agriculture intelligente face à la nutrition (semences, plants, races animales, services de conseil et de vulgarisation).

**La sous composante 1.2** : traitera de l’accès à l’assistance technique et aux services financiers liés à la mise en œuvre de l’investissement afin de promouvoir des meilleures pratiques et d’améliorer la productivité des petits exploitants

**La sous composante 1.3** : traitera de la réponse rapide aux urgences agricoles pour les petits exploitants bénéficiaires des appuis directs via la sous-composante 1.1 (USD 20 millions IDA + 20 millions GRIF)

**La composante 2** (avec ses deux sous composantes) consiste à « améliorer l’accès au marché pour les petits exploitants agricoles ». A cet effet, elle appuiera la réduction des coûts de transaction pour les petits exploitants agricoles afin d’accéder aux marchés, ainsi que leur inclusion dans des groupes d’agriculteurs (coopératives/associations) et les agro-MPME. Les interventions soutenues dans cette composante seront également bénéfiques pour l’adaptation/l’atténuation des changements climatiques et/ou pour la contribution à la réduction de la malnutrition. L’accès au marché devient un pilier indispensable si l’on veut que l’amélioration des revenus soit réalisée. Deux facteurs sont indispensables à cet effet. Il s’agit de réhabilitation des infrastructures routières des bassins de production et de la suppression des tracasseries administratives. Un programme de lutte contre les « tracasseries administratives routières » ou fluviales devient indispensable après la réhabilitation des routes de desserte agricole et des voies navigables d’accès au marché d’intérêts national si l’on veut que les gains qui auraient accru aux producteurs agricoles leurs soient effectivement alloués du fait des « investissements en amont».

La composante se concentrera sur les deux domaines suivants :

**La Sous-composante 2.1** ,Infrastructures rurales, visera principalement à améliorer les routes rurales et les corridors de transport prioritaires (y compris les mesures de sécurité fluviale et les sites de lancement dans les voies navigables[[2]](#footnote-2)), afin de libérer le potentiel de production et de commerce des petits exploitants agricoles dans la zone du projet, en fonction des critères suivants : (i) ces corridors sont connectés aux routes principales, voies ferrées et/ou voies navigables opérationnelles (sûres et utilisables toute l’année) ; (ii) ils conduisent à des zones à fort potentiel agricole et à une population relativement dense ; et (iii) ils recherchent des synergies avec les investissements en cours ou futurs du secteur agricole et d’autres interventions dans les infrastructures de transport et/ou de connectivité.

**La sous-composante 2.2**, consiste à l’inclusion des petits exploitants dans les chaînes de valeur. Elle fournira des subventions de contrepartie basées sur une approche axée sur la demande aux groupes de petits exploitants agricoles (coopératives/associations) et aux agro-MPME qui travailleront avec les petits exploitants agricoles bénéficiaires de la sous-composante 1.1

**La composante 3** (avec deux sous-composantes) : Fourniture des biens et services publics agricoles englobe

(i) le renforcement des capacités des ministères clés (tels que l’Agriculture, pêche et élevage, les Affaires foncières et le Développement rural) aux niveaux national et provincial en vue de la fourniture de biens et services publics essentiels à l’agriculture ; et (ii) la gestion, le suivi et l’évaluation du programme. Elle dispose de 2 sous-composantes :

**Sous-composante 3.1** consiste à renforcer des capacités pour la fourniture de services publics agricoles. Le programme soutiendra les efforts gouvernementaux (national et local) visant à : (i) renforcer les capacités de planification, de coordination, de suivi et d’évaluation aux niveaux national et décentralisé (notamment les statistiques agricoles et météorologiques et les systèmes de données géoréférencées), en mettant l’accent sur la Direction des Analyses, Prospectives et de la Planification (DAPP) du ministère de l’Agriculture.

**Sous-composante 3.2 :** Gestion, suivi et évaluation du programme. Le programme financera : (i) les coûts de fonctionnement de l’Unité de Coordination Nationale du Programme (NPCU); (ii) le suivi et l’évaluation des activités du programme ; (iii) la communication des activités du programme à différents publics ; et (iv) l’embauche du personnel, de biens, de services de consultants, d’ateliers et de formation. Dans le cadre de cette sous-composante, le programme assurera également un suivi approprié des politiques de sauvegarde environnementales et sociales.

**Composante 4** —Réponse aux urgences agricoles (USD 0 millions IDA)

Cette sous composante qui est dotée au départ d’un financement nul devra permettre de financer, à partir des réallocations budgétaires via les autres composantes, une intervention immédiate en cas de crise ou d’urgence éligible.

Le PNDA se propose d’utiliser une partie de ces fonds à titre des dépenses autorisés pour recruter un Responsable Administratif et Financier.

1. **Objectifs, Fonctions et Responsabilités**

D’une manière générale la mission de Responsable Administratif et Financier consistera à faire fonctionner, en se référant aux procédures en vigueur en gestion financières des projets de la Banque mondiale, le système de gestion financière du Projet, Il doit également assurer la gestion comptable et financière du Projet, assiste le comité technique dans la préparation et l’exécution des budgets des composantes, ainsi que dans le rapportage. Il prépare le budget annuel du projet et travaille en collaboration avec l’équipe de la coordination du projet. Il s’agira notamment de veiller à l’application des dispositions prévues dans le manuel des procédures de gestion financière du Projet, d’assurer la mise en œuvre adéquate des directives des manuels d’Operations du projet, de procédures de gestion administrative et financière du projet.

Sous la supervision et l’autorité du Coordonnateur National du PNDA, le Responsable Administratif et Financier assure des fonctions de gestion financière selon les exigences du Projet. Il exécute les tâches suivantes :

**II.1. Générales**

1. S’assurer des bonnes conditions d’une gestion financière satisfaisante des projets ;
2. S’assurer de la gestion efficace des ressources financières et comptables des projets, conformément aux procédures en vigueur a l’UGP et aux manuels d’opérations des projets ;
3. Encadrer ses subordonnés dans l’accomplissement de leurs tâches et évaluer leur performance ;
4. Participer à la préparation du PTBA pour approbation de la Banque ;
5. Saisir sur TOMPRO les budgets consolidés du projet ;
6. Répondre de manière ponctuelle aux mesures d’urgence se rapportant à la gestion financière ;
7. Participer aux évaluations conduites par la Passation des Marchés comme membre de jury sur demande du Coordonnateur général ;
8. Assurer l’élaboration et la mise en œuvre d’un programme de transfert de compétence à travers la formation et le renforcement des capacités en gestion financière de tous les acteurs et agents publics impliqués dans la mise en œuvre du projet

II.2. Spécifiques

Il s’agira plus particulièrement de s’assurer de la réalisation des tâches suivantes :

**Au niveau de la Comptabilité**

* S'assurer du contrôle et du classement des documents sources (pièces justificatives – rapports- contrats, etc.) ;
* S'assurer du maintien en bon état et à jour des documents, livres et registres comptables ;
* S'assurer de la documentation adéquate des transactions enregistrées ;
* Approuver les demandes de paiement directs et, le cas échéant, le contrôle des pièces justificatives et la constitution des dossiers pour les paiements directs et les engagements spéciaux ;
* Préparer les demandes de retraits de fonds, faire le suivi du compte désigné, approvisionner et réapprovisionner régulièrement le compte désigné ;
* Faire les prévisions nécessaires afin de s’assurer que les comptes du Projet disposent toujours de fonds suffisants pour répondre à temps aux besoins ;
* Vérifier la conformité des pièces (contrats, factures et autres), préparer et/ou approuver les requêtes de décaissements liées à l’émission des chèques ;
* Approuver les conciliations bancaires des projets ;
* Participer en collaboration avec le Responsable de la Passation des Marchés (RPM) à la réception des biens et services acquis au titre du Projet, et s’assurer de leur conformité avec les spécifications des cahiers de charge ;
* S’assurer de la réalisation de l’inventaire du stock de matériel, des fournitures ainsi que l’inventaire physique des biens meubles et immeubles des projets par source de financement sur une base périodique et au minimum une fois à la fin de chaque exercice ;
* Vérifier la validité et la conformité des pièces justificatives correspondantes aux demandes de paiements pour les primes de risque ;

**Au niveau de la gestion budgétaire, de trésorerie et du reporting**

* Préparer, consolider et mettre à jour les budgets des projets et des plans de financement correspondants selon le programme de travail arrêté et faire le suivi périodique ;
* Préparer et soumettre le planning de liquidité et la programmation des flux de trésorerie ;
* Élaborer et mettre à jour des états faisant apparaître les montants alloués, les engagements, les dépenses et les estimations des activités programmées et tous les rapports nécessaires aux examens périodiques ;
* Préparer les rapports financiers requis pour chaque projet ;
* Préparer les états financiers des projets conformément aux normes comptables admises au plan international et en vigueur au dans la Zone OHADA.

**Au niveau de l’audit**

* Préparer et soumettre à la Banque Mondiale pour non objection les termes de référence des auditeurs en phase de recrutement ;
* Préparer l’audit financier de tous les projets ;
* Assurer la liaison avec les auditeurs externes concernant le calendrier et l’étendue des audits et une assistance dans l’exercice de leur mandat ;
* Préparer et soumettre les états financiers des projets aux auditeurs externes dans les délais requis et faciliter le processus d’audit.
* Mettre en œuvre les recommandations comptables et financières et transmettre le rapport d’audit et informer les autres parties prenantes (coordonnateurs, responsables techniques de composantes…) des recommandations relevant de leurs responsabilités.

III **Profil requis**

* Etre titulaire d’un diplôme universitaire de niveau au moins licence (Bac+5 ou équivalent) en gestion financière, expertise comptable ou tout autre diplôme équivalent ;
* Disposer d’au moins 10 ans d’expérience professionnelle en gestion administrative et financière au sein de la fonction publique, dans une entreprise privée, dans les projets de développement dans la préparation de maintien des comptes et utilisation de systèmes de gestion d’information pour les larges opérations dont 7 ans comme Responsable Administratif et Financier (envergure du projet);
* Avoir d’excellentes compétences en gestion d’équipe;
* Avoir une bonne connaissance des règles et procédures des finances publiques ; et de gestion budgétaire et financière des projets financés par les Bailleurs de Fonds ;
* Avoir une bonne connaissance des mécanismes et procédures de gestion des projets de développement ; la connaissance des procédures de décaissement de la Banque mondiale est un atout du poste.
* Avoir d’excellentes compétences relationnelles, notamment l’ouverture d’esprit, le sens du dialogue, le respect et l’esprit d’équipe ;
* Avoir une grande capacité organisationnelle, une réactivité et une proactivité ;
* Bonne capacités de résolution des problèmes liés à la gestion financière et des ressources humaines;
* Avoir le sens de responsabilité, d’honnêteté et d’intégrité;
* Avoir un esprit d’initiative et une rigueur dans le traitement des dossiers

Par ailleurs, le candidat ou la candidate devra:

* Etre capable de créer les conditions propices de travail en équipe ;
* Avoir une bonne maîtrise opérationnelle de l’outil informatique ainsi que de logiciels spécialisés de Gestion des Projets (comptabilité, finances). La maîtrise du logiciel comptable TOMPRO serait un atout
* Une bonne connaissance des outils de suivi et contrôle des projets,
* Avoir la capacité de rédaction des textes techniques, économiques et administratifs.

**IV. Incompatibilité avec certaines fonctions au sein de la cellule d’exécution du projet**

Afin d’éviter les situations potentielles de conflit d’intérêts qui pourraient ne pas lui permettre de donner un avis objectif dans le seul intérêt du client, le Responsable Administratif et Financier

* Ne devra pas être dans une position de comptable, trésorier ou caissier

Si le candidat retenu appartient à la fonction publique, la régularisation de sa position de fonctionnaire pour être conforme à l’Accord de Financement du PNDA et aux directives de la Banque mondiale sera une condition de mise en vigueur de son contrat. A cet effet, les représentants de l’Etat ou fonctionnaires ne peuvent être embauchés qu’à condition que cette embauche ne soit incompatibles avec aucun règlement ou politique d’emploi du pays et que cet engagement ne créera pas de conflit d’intérêts.

V. **Durée de la mission**

La durée du contrat est de 12 mois avec possibilité de renouvellement après une évaluation satisfaisante de la performance.

1. [↑](#footnote-ref-1)
2. [↑](#footnote-ref-2)